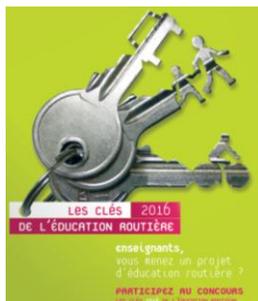


Lancement de l'édition 2016 des Clés de l'Éducation Routière

Le concours à destination des enseignants et des établissements scolaires



Les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention lancent l'édition 2016 du concours **Les Clés de l'Éducation Routière**.

A destination des enseignants et des établissements scolaires, ce concours bisannuel récompense les initiatives les plus originales et les plus marquantes en matière d'éducation routière. Il a pour ambition de mettre en valeur et de faire connaître les projets menés au sein des établissements scolaires. Le concours est ouvert aux enseignants des établissements scolaires publics, privés et aux établissements spécialisés (IME...).



Cette année, les Clés de l'Éducation routière récompenseront des projets dans 5 catégories

- École "Projet d'école" (pour des projets concernant toutes les classes d'une école)
- École "Projet de classes" (pour des projets concernant une ou quelques classes d'une école)
- Collège
- Lycée-CFA
- IME ou établissement spécialisé

Les dossiers présentés pourront concerner les actions de l'année scolaire en cours (2015/2016) mais également ceux de l'année scolaire 2014/2015.

Pour participer, les enseignants peuvent télécharger le dossier de candidature dès maintenant sur www.les-cles.fr ou en faire la demande auprès des comités départementaux de l'association Prévention Routière. Les dossiers devront être retournés aux associations Prévention Routière et Assureurs Prévention **avant le 20 mai 2016**. Le Grand Jury, composé de personnalités qualifiées dans les domaines de l'éducation routière et de la pédagogie, dévoilera les lauréats du concours et remettra les prix au cours du mois de **septembre 2016**.

Chaque enseignant ou établissement scolaire lauréat se verra remettre un trophée **des clés 2016 de l'Éducation Routière** ainsi qu'un lot d'une valeur unitaire de **1 500 €** destiné à poursuivre et à développer les actions d'éducation routière dans son établissement.



En 2014, **trois écoles, deux collèges, deux lycées et un Institut d'éducation motrice** ont été récompensés, lors d'une cérémonie au **Ministère de l'Éducation Nationale**, d'une Clé de l'Éducation Routière saluant leurs initiatives et de leurs projets d'éducation routière.

Pour en savoir plus sur les palmarès des années précédentes, rendez-vous sur www.les-cles.fr

Contacts presse :

Association Prévention Routière

Sophy Sainten Bourguignon

Tél. : 01 44 15 27 79 / 06 38 83 11 25

s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

Assureurs Prévention

Benoît Danton

Tél. : 01 42 47 93 80 / 06 48 24 77 81

b.danton@ffsa.fr

L'Association Prévention Routière

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1955, l'association Prévention Routière s'est donné pour mission de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. Pour cela, elle étudie, met en œuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

Ainsi, 1 200 000 enfants ou adolescents bénéficient chaque année de séances d'éducation routière. Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux intervenants en éducation routière et organise des stages pour les former (près de 300 moniteurs d'éducation routière formés en 2014).

29 000 conducteurs participent chaque année à des stages de sensibilisation organisés dans le cadre du permis à points, en alternative aux poursuites ou dans le cadre de la procédure pénale.

L'association Prévention Routière organise également des stages de réactualisation des connaissances pour les conducteurs seniors volontaires. Elle propose aux entreprises des solutions concrètes pour réduire leur risque circulation (analyse et gestion du risque routier, sensibilisation du personnel, formation des conducteurs).

Enfin, plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par les campagnes de communication, les dépliants et les brochures de l'association Prévention Routière.

100 000 adhérents et donateurs, dont 10 000 entreprises, soutiennent aujourd'hui l'action de l'association Prévention Routière.

Notre réseau implanté sur tout le territoire national relaie sur le terrain les campagnes nationales et initie leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

Pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr



AssoPreventionRoutiere



@Preventionrout



user/preventionroutiere75



L'Association Assureurs Prévention

Assureurs Prévention est une association loi 1901. Ses adhérents sont la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et ses membres.

La prévention : le second métier des assureurs

L'assurance et la prévention sont étroitement liées. Depuis des décennies, les assureurs ont à cœur de mener à bien leur mission de prévention qu'ils considèrent comme leur second métier. C'est pourquoi, ils ont créé l'association Assureurs Prévention. Cette association a pour objectif de mener des actions de prévention et de sensibilisation dans tous les domaines : prévention routière mais aussi prévention santé et prévention des accidents de la vie courante.

Chaque Français est confronté dans sa vie quotidienne à de nombreux risques. L'approche proposée par les assureurs se doit donc de refléter cette dimension globale. Assureurs Prévention initie des actions transversales ; l'association a pour vocation d'alerter l'ensemble des Français sur les dangers auxquels ils pourraient être confrontés en leur délivrant des messages et des informations pratiques et simples. L'association est présidée depuis janvier 2014 par Nicolas Moreau, Président directeur général d'AXA France, qui a été élu Président d'Assureurs Prévention pour une durée de deux ans. Il succède à Bernard Spitz, Président de la FFSA, qui est nommé Vice-président d'Assureurs Prévention.

L'association s'appuie sur un Comité d'Orientation Scientifique (COSAP) à la tête duquel se trouve Philippe-Gabriel Steg, professeur de cardiologie à l'hôpital Bichat. Lieu d'échange et de dialogue avec la société civile, le COSAP est composé d'une dizaine de membres éminents. Deux commissions, une en route et une en santé, viennent enrichir les prises de paroles d'Assureurs Prévention.

Des supports d'information accessibles gratuitement

Les actions de l'association s'articulent autour de son site www.assureurs-prevention.fr. L'association Assureurs Prévention réalise des documents d'information à destination du public sur de nombreux sujets de prévention. Ces documents peuvent être consultés et téléchargés sur le site de l'association. Par ailleurs, des supports d'information (dépliant, DVD, bande dessinée...) sont gratuitement mis à la disposition des structures d'information accueillant du public (établissement scolaire, association, organisme de sécurité sociale, administration...) qui en font la demande.

Pour en savoir plus : www.assureurs-prevention.fr



assureurs.prevention



@Assurprevention



user/assureursprevention